



LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE

VIEUX
DÉMONS
ET NOUVEAUX
MONDES

4-5-6 NOV. 2025

3 JOURS DE CONFÉRENCES
EN ÉCONOMIE

IMPOTS LOCAUX : DES COLLECTIVITES DE MOINS EN MOINS AUTONOMES ?

9H00-10H30

Jeudi 06 novembre
Palais de la Mutualité



Vos questions par SMS au
07 67 99 79 57

#JECO2025 – www.journeesconomies.org



**LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE**

INTERVENANTS

Christine Arrighi Députée de la 9ème circonscription de la Haute-Garonne

Thierry Madiès Professeur de Sciences économiques, Université de Fribourg

Yves Nicolin Maire de Roanne et Président de Roannais Agglomération

Sonia Paty Professeur d'économie, Université Lumière Lyon 2 et membre du GATE Lyon Saint Etienne

Modération : Aurélien Baillon - Professeur, emlyon Business School & GATE



Vos questions par SMS au
07 67 99 79 57

#JECO2025 – www.journeesconomies.org



LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE

Yves Nicolin

Maire de Roanne et Président de Roannais Agglomération









LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE

POSEZ VOS QUESTIONS PAR SMS AU

07 67 99 79 57

(SMS non surtaxé)



Yves Nicolin

Maire de Roanne et Président de Roannais Agglomération



Sonia Paty

Professeur d'économie, Université Lumière Lyon 2 et membre du GATE
Lyon Saint Etienne

Quelles sont les différentes catégories de collectivités territoriales ?



Communes



Départements



Régions

Ces collectivités « de droit commun » :

- sont inscrites dans la Constitution (article 72)
 - ont des caractéristiques identiques
- peuvent connaître des dérogations pour leur fonctionnement



Collectivités à statut particulier

Elles ont des règles spécifiques :

- Exemples : Paris, Métropole de Lyon, Corse, Nouvelle-Calédonie

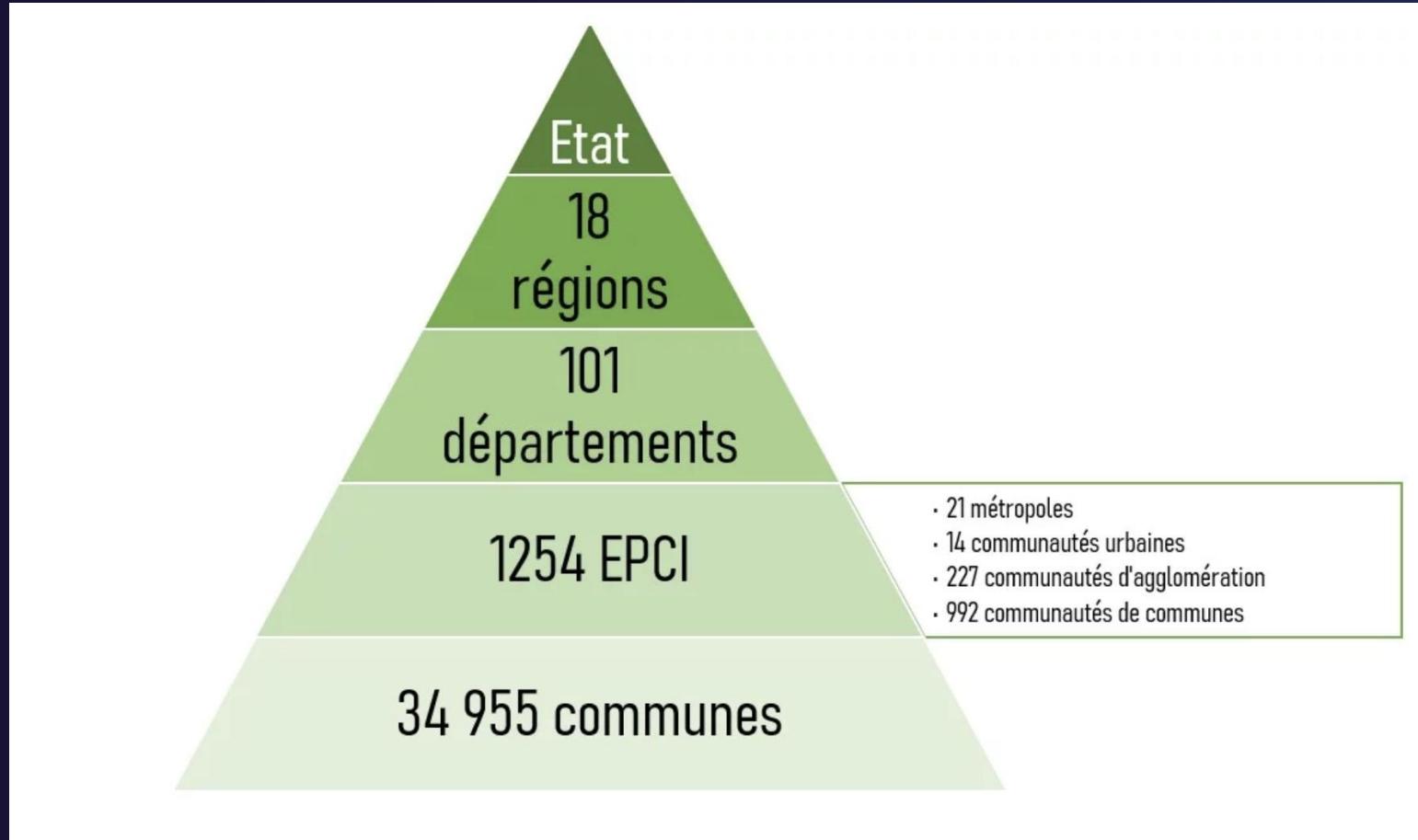


Collectivités d'outre-mer (article 74 de la Constitution)

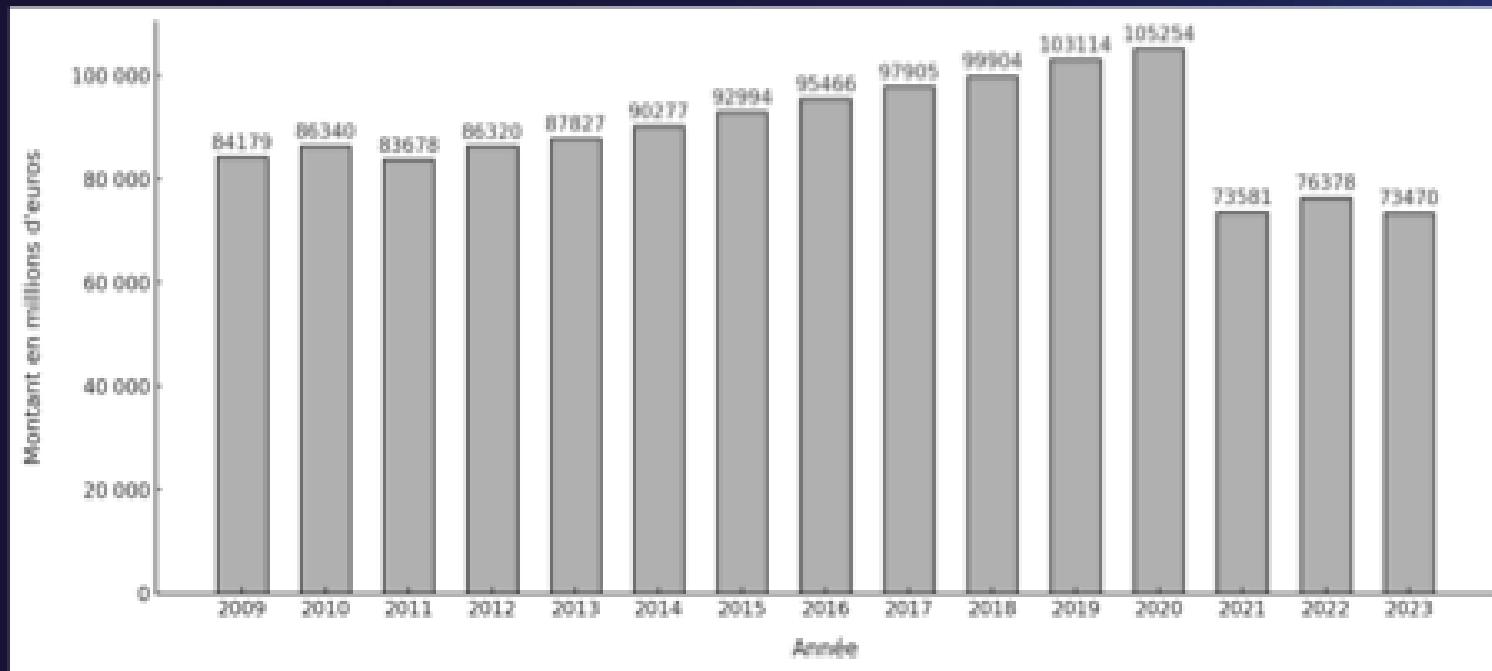
- Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin

Elles ont chacune un statut propre fixé par une loi organique

Les différents niveaux de collectivités en France

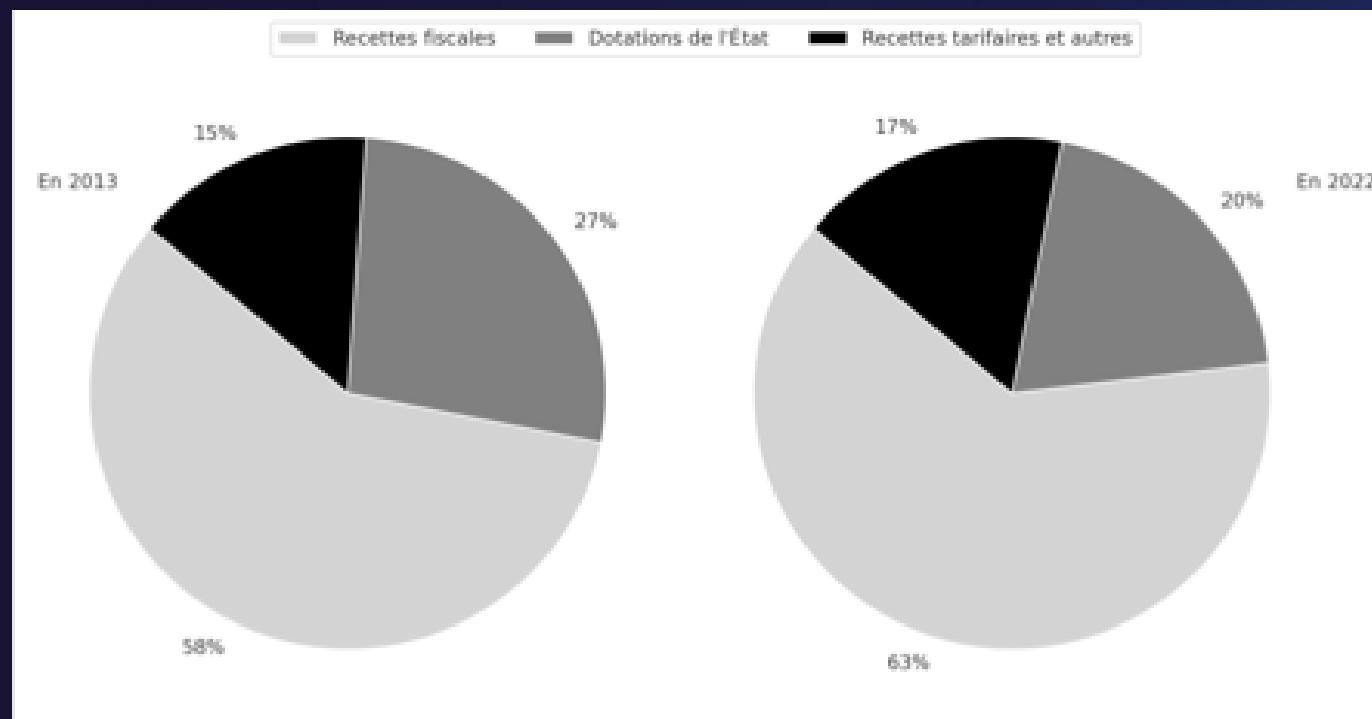


Des recettes totales en baisse



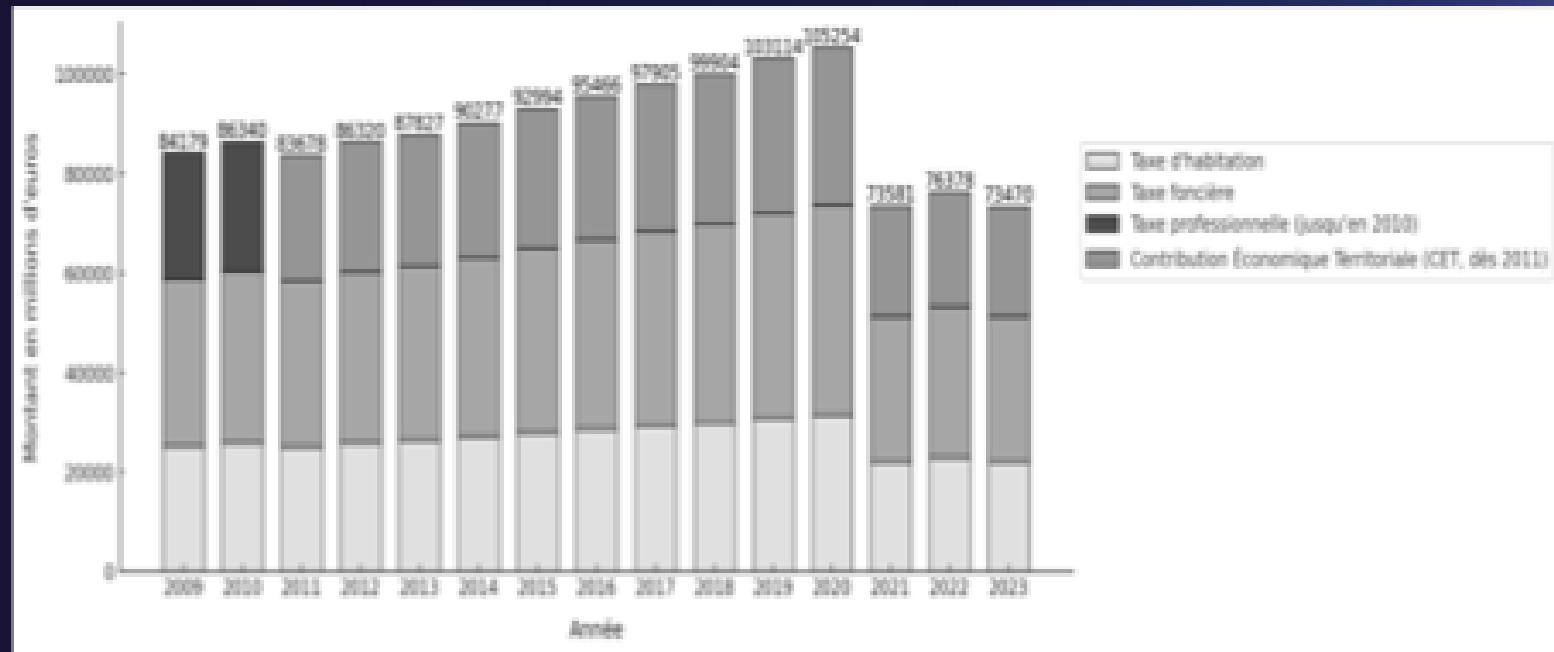
Source : à partir de DGCL, DGFIP

Evolution de la composition des recettes



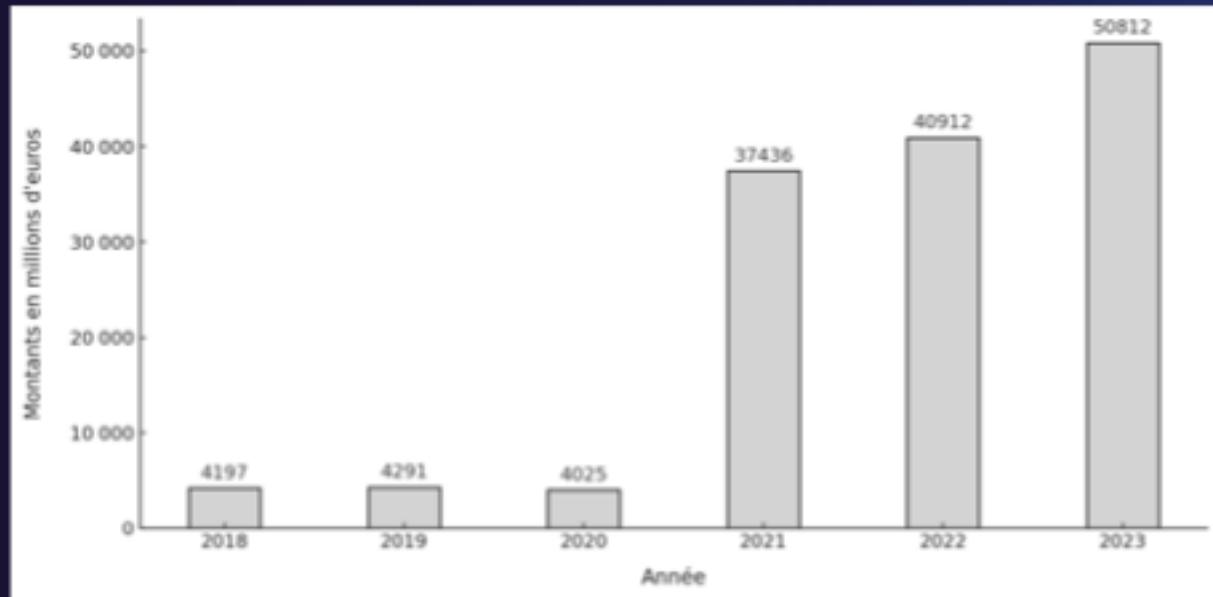
Source : à partir de DGCL, DGFiP

Evolution des recettes fiscales locales



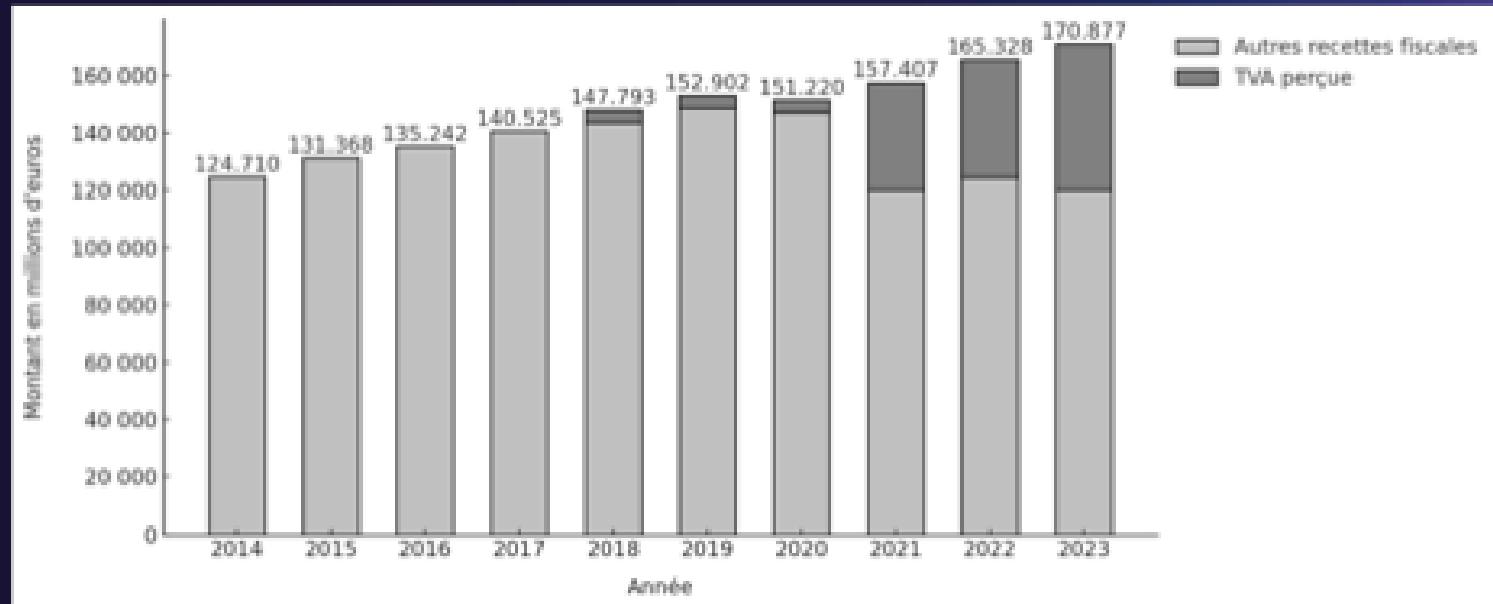
Source : à partir de DGCL, DGFIP

Evolution de la TVA perçue par les collectivités



Source : à partir de DGFIP

L'évolution de la TVA dans les recettes des collectivités



Source : à partir de DGCL et DGFiP

La fiscalité verte

- Ensemble des dispositifs fiscaux permettant d'encourager les initiatives respectueuses de l'environnement : recettes des TEOM, TASCOM, taxe sur les logements vacants, TFB
- Le fonds vert : axe performance environnementale (rénovation), axe adaptation au changement climatique (prévention), axe amélioration du cadre de vie (recyclage foncier des friches, ZFE etc.)
- 2023 : 10 000 projets pour 2 milliards d'euros (dont plus de la moitié pour l'axe 1)
- 2024 : 7 600 projets pour 1,1 milliard d'euros
- 2025 : 1,15 milliard d'euros prévus...



LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE

POSEZ VOS QUESTIONS PAR SMS AU

07 67 99 79 57

(SMS non surtaxé)



Thierry Madiès

Professeur de Sciences économiques, Université de Fribourg



Le système fiscal suisse : caractéristiques institutionnelles et analyse empirique

Thierry Madiès, professeur d'économie politique
Université de Fribourg

David Staubli, économiste
Administration fédérale des contributions AFC

Sommaire

- La Suisse : un pays fortement fédéraliste
- La répartition des impôts entre échelons de gouvernement
- Le Cadre fiscal constitutionnel de la Suisse
- Charge fiscale, comparaisons géographiques :
 - Revenu et fortune des personnes physiques
 - Bénéfices des personnes morales
- La Suisse comme un laboratoire : quelques résultats des études empiriques
- Péréquation financière
- Réformes fiscales en cours

La Suisse est un État fédéraliste

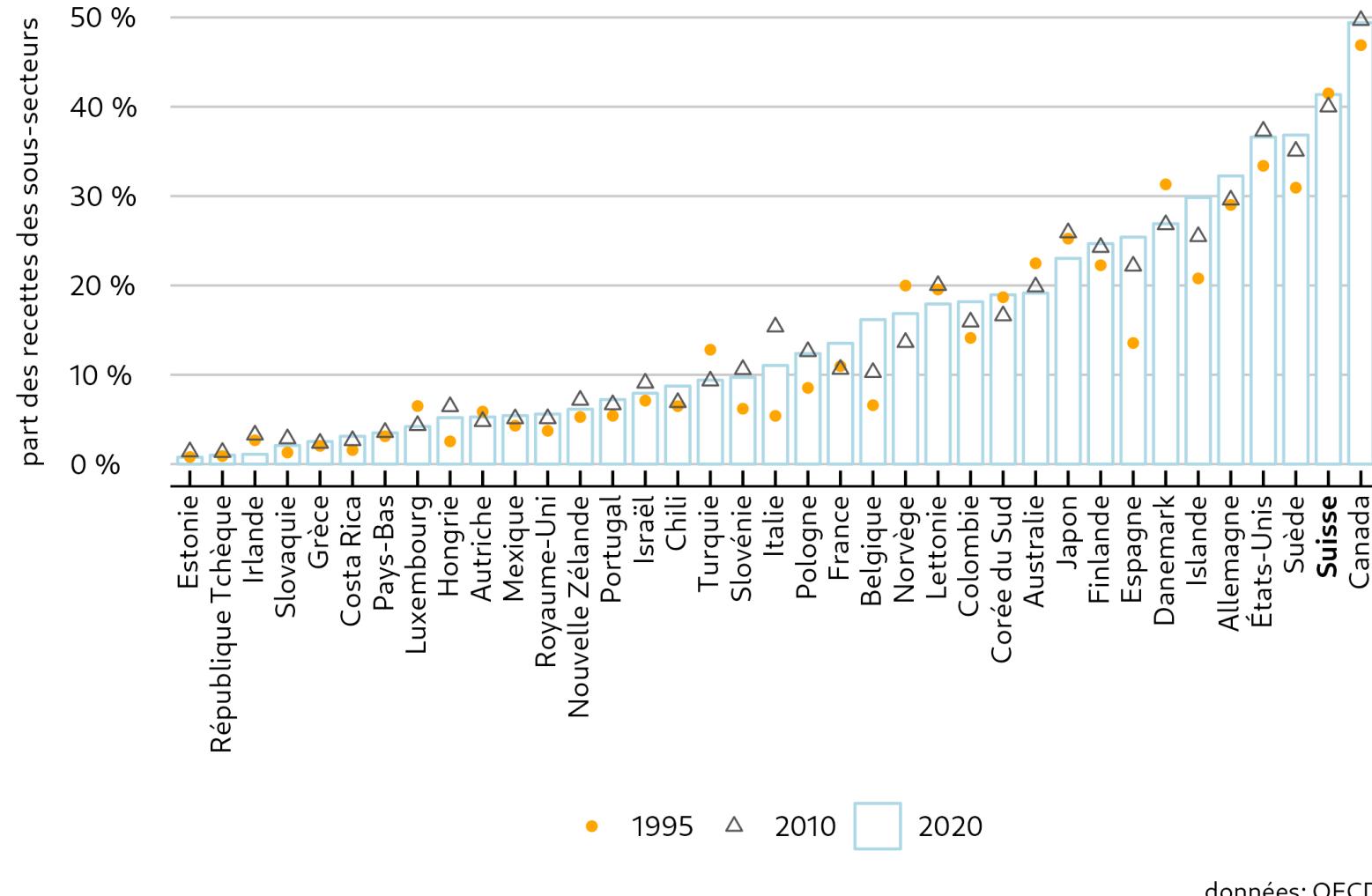
≈ 2100
communes

Confédération

26 Cantons

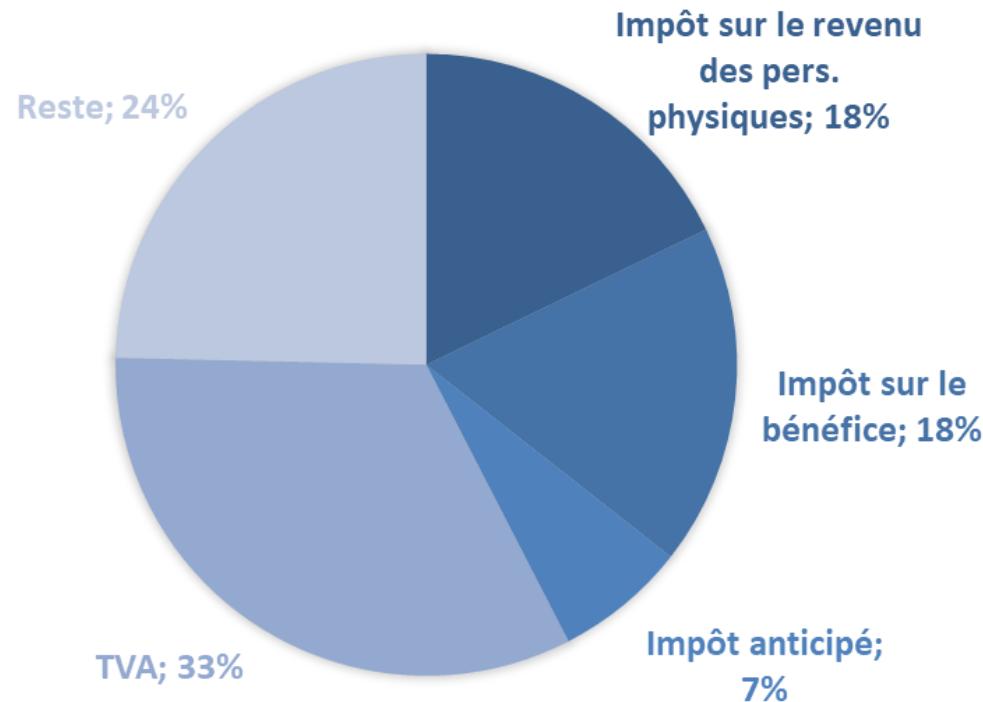


La décentralisation fiscale dans l'OCDE

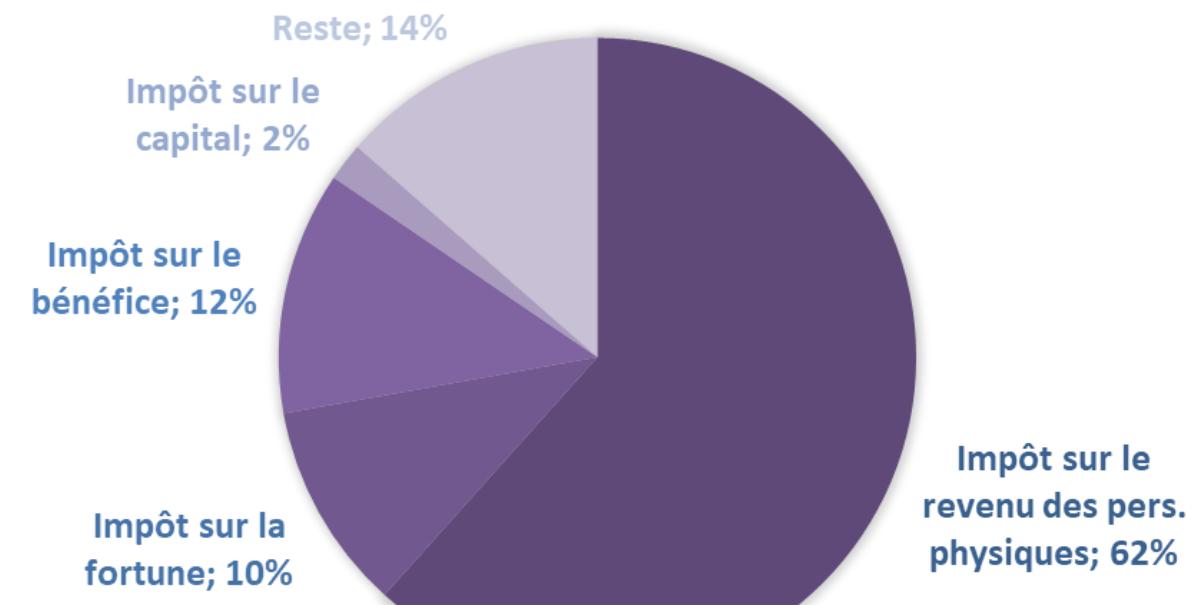


Répartition des impôts (*tax mix*)

Part des recettes totales par type d'impôt



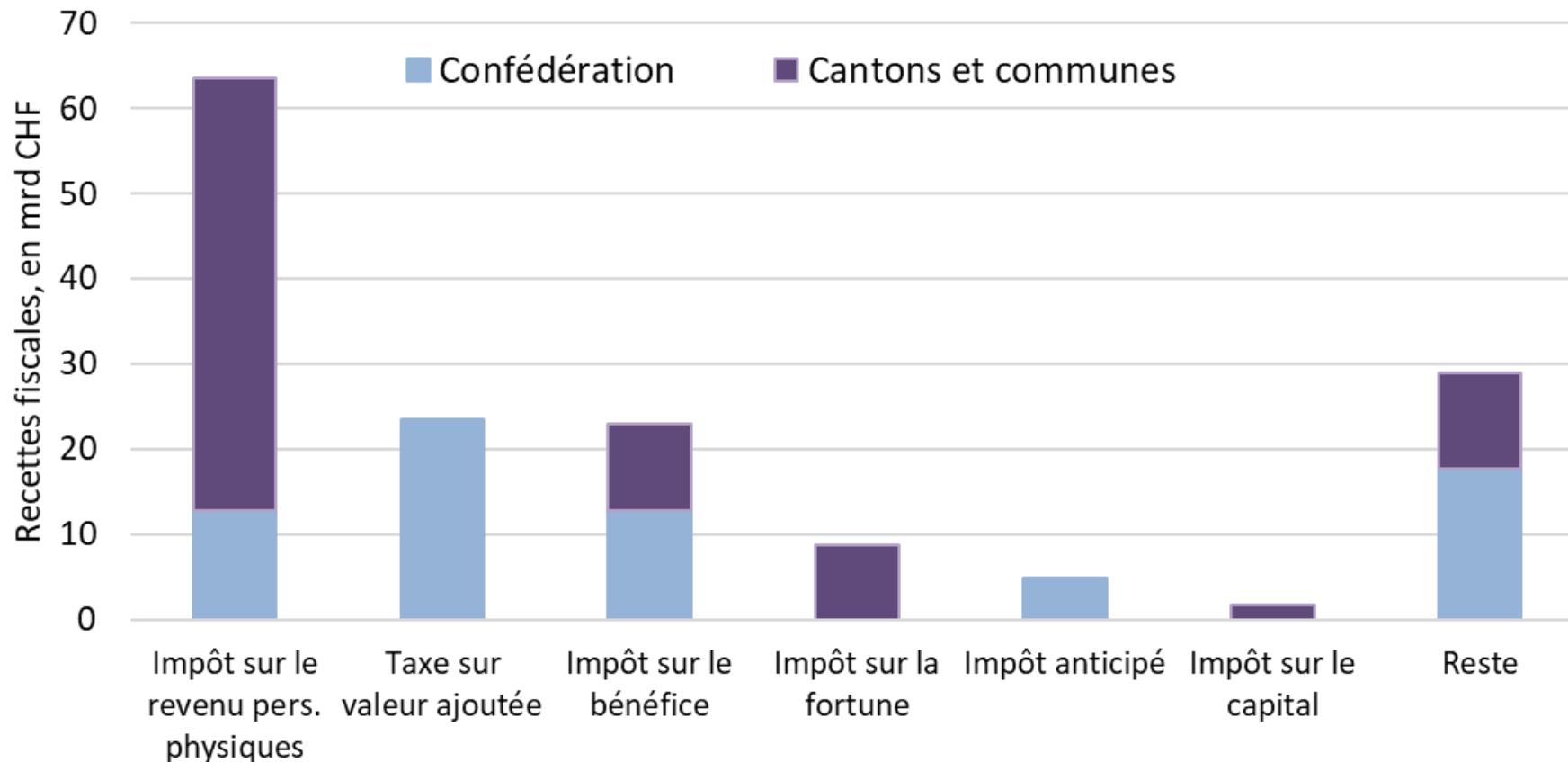
Confédération ; recettes fiscales totales =
71,5 milliards de francs suisses (2021)



Cantons + communes ; recettes fiscales totales =
82,6 milliards de francs suisses (2021)

Recettes fiscales par type d'impôt

Part du niveau fédéral et sous-fédéral



Niveau fédéral et sous-fédéral ; recettes fiscales totales = 154,1 milliards de francs suisses (2021)

Cadre fiscal constitutionnel en Suisse

Principales dispositions de la Constitution fédérale

Art. 3 Cantons

*Les cantons sont **souverains** en tant que leur souveraineté n'est pas limitée par la Constitution fédérale et exercent **tous les droits qui ne sont pas délégués à la Confédération**.*

- Les cantons peuvent prélever **tout type d'impôt**, sauf si la Constitution fédérale l'exclut explicitement (par exemple, la TVA ou les droits de douane).
- La Confédération ne peut prélever des impôts que sur la base d'une **disposition constitutionnelle explicite** (par ex., l'impôt sur le revenu des personnes physiques et morales, TVA).

Cadre fiscal constitutionnel de la Suisse

Principales dispositions de la Constitution fédérale

Art. 127 Principes d'imposition

² Dans la mesure où la nature de l'impôt le permet, les principes de l'universalité, de l'égalité de traitement et de la capacité économique doivent, en particulier, être respectés.

- Tous les niveaux de gouvernement doivent respecter ces principes constitutionnels.
- Le plus controversé est le **principe de la capacité économique**, qui exclut l'imposition régressive des revenus (sur la base d'une décision de la Cour fédérale).

Arrêt du Tribunal Fédéral de 2007

L'info

TV • Radio • Proche-Orient • Ukraine • Suisse • Monde • Santé • Société • Environnement

Les impôts dégressifs à la trappe!

RTS Info

Modifié le 28 juin 2010 à 11:13

Partager



Le Tribunal fédéral juge les impôts dégressifs du canton d'Obwald anticonstitutionnels - 19h30 - Play RTS

Cadre fiscal constitutionnel de la Suisse

Principales dispositions de la Constitution fédérale

Art. 129 *Harmonisation fiscale*

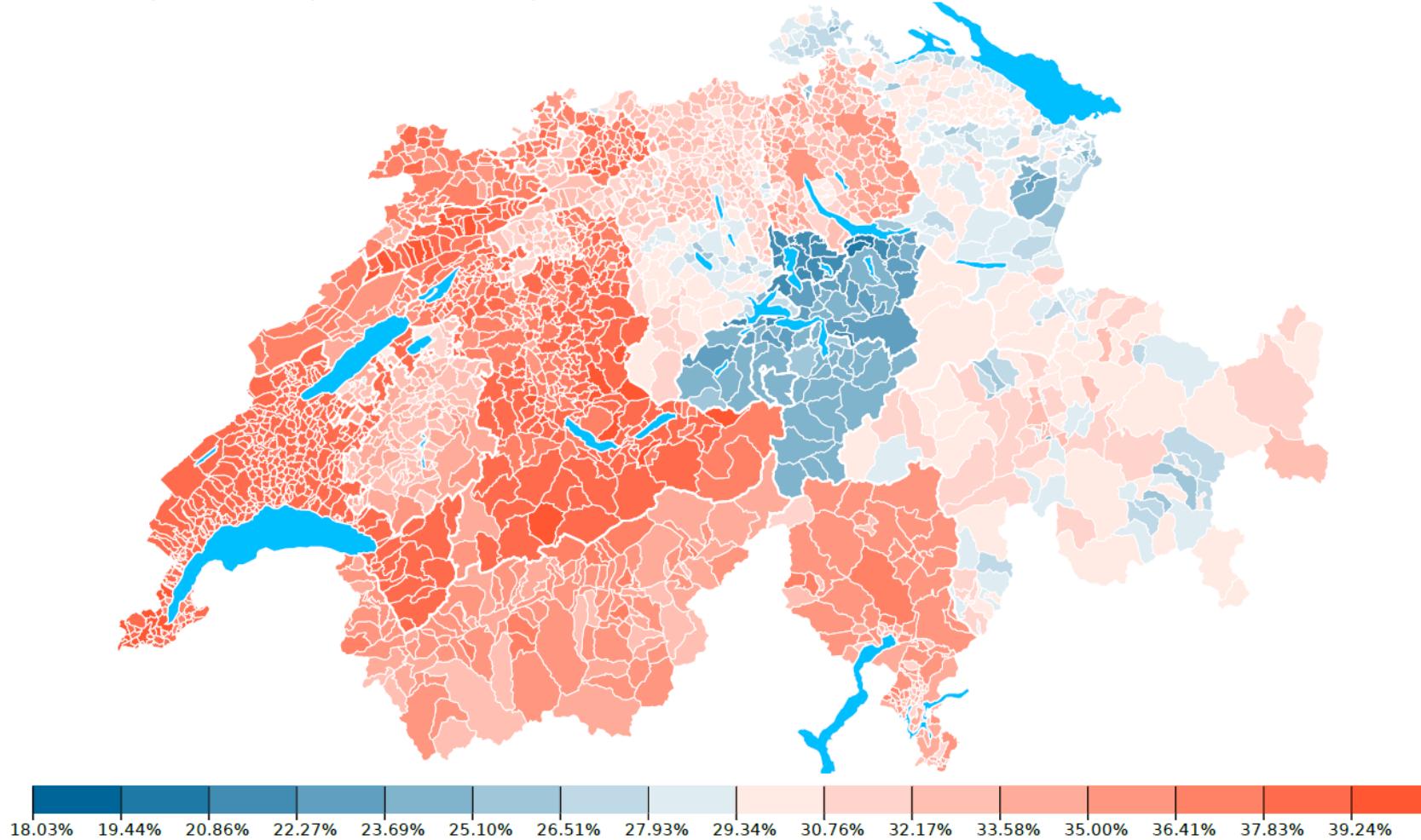
² *L'harmonisation s'étend à l'assujettissement, à l'objet et à la période de calcul de l'impôt, à la procédure et au droit pénal en matière fiscale. Les **barèmes**, les **taux** et les **montants exonérés de l'impôt**, notamment, ne sont pas soumis à l'harmonisation fiscale.*

- La Confédération légifère sur l'harmonisation fiscale **formelle** (assiette fiscale). Une harmonisation **matérielle** (charge fiscale) est exclue.
- Les cantons sont tenus par la loi fédérale de prélever un impôt sur le **revenu des pers. physiques**, sur le **benefice des pers. morales**, ainsi qu'un **impôt sur la fortune** et un **impôt sur le capital des pers. morales**.

Impôt sur le revenu

Charge fiscale totale du revenu brut du travail, en % (2024)

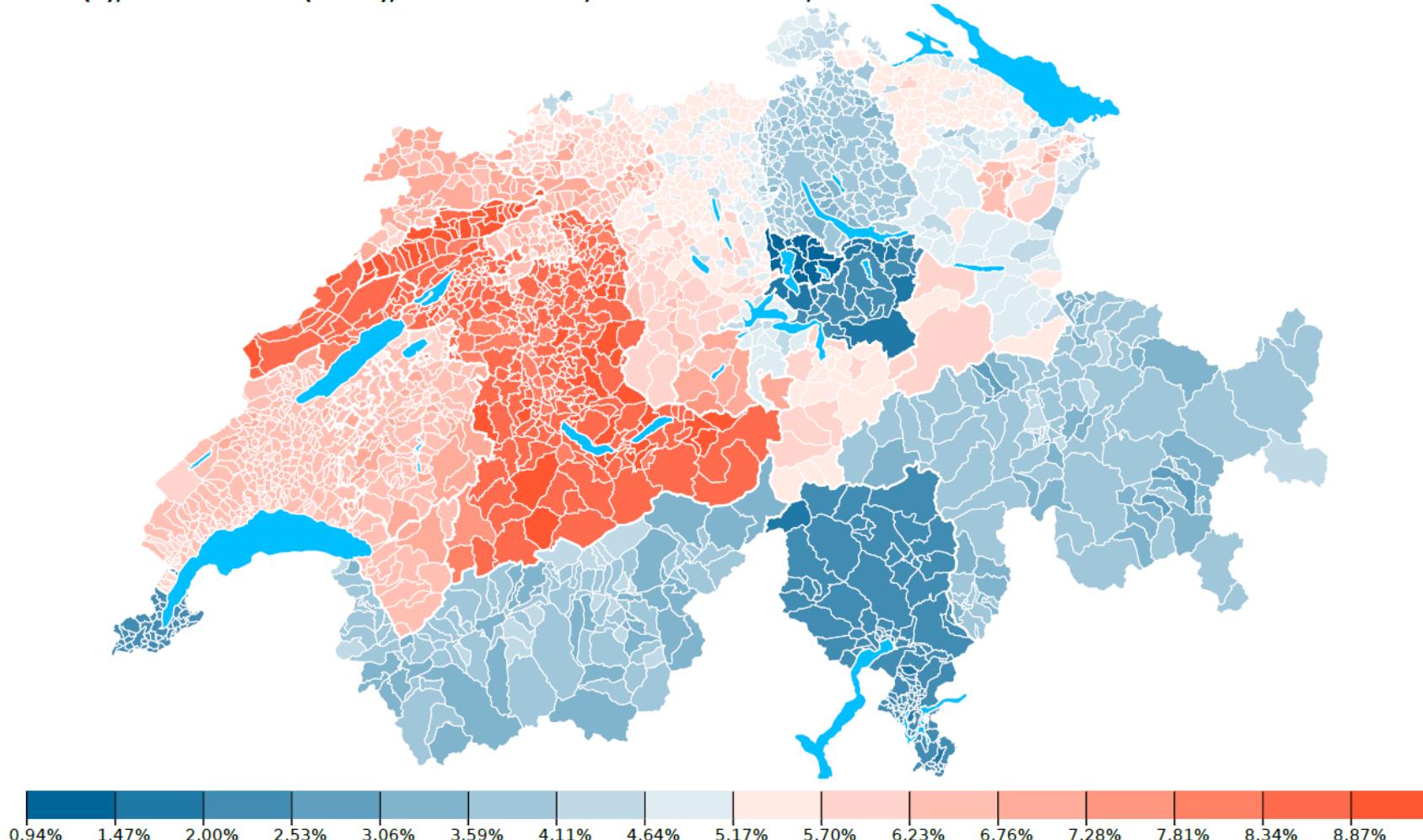
Célibataire, sans enfant, Autre confession, revenu 1'000'000 CHF



Impôt sur le revenu (2)

Charge fiscale totale du revenu brut du travail, en % (2024)

Marié(e), deux revenus (70/30), avec 2 enfants, Autre confession, revenu 100'000 CHF



Principaux enseignements tirés des deux graphiques

1. Grandes différences entre les cantons et les municipalités.

- Célibataire à haut revenu : $\approx 19\%$ à 40% ;
- Famille de la classe moyenne : $\approx 1\%$ à 9% .

2. Schéma géographique

- Les impôts ont tendance à être plus élevés dans l'ouest du pays ;
- Les impôts sont particulièrement bas en Suisse centrale.

Principaux enseignements tirés des deux graphiques (suite)

3. Ce schéma dépend du **type de ménage**

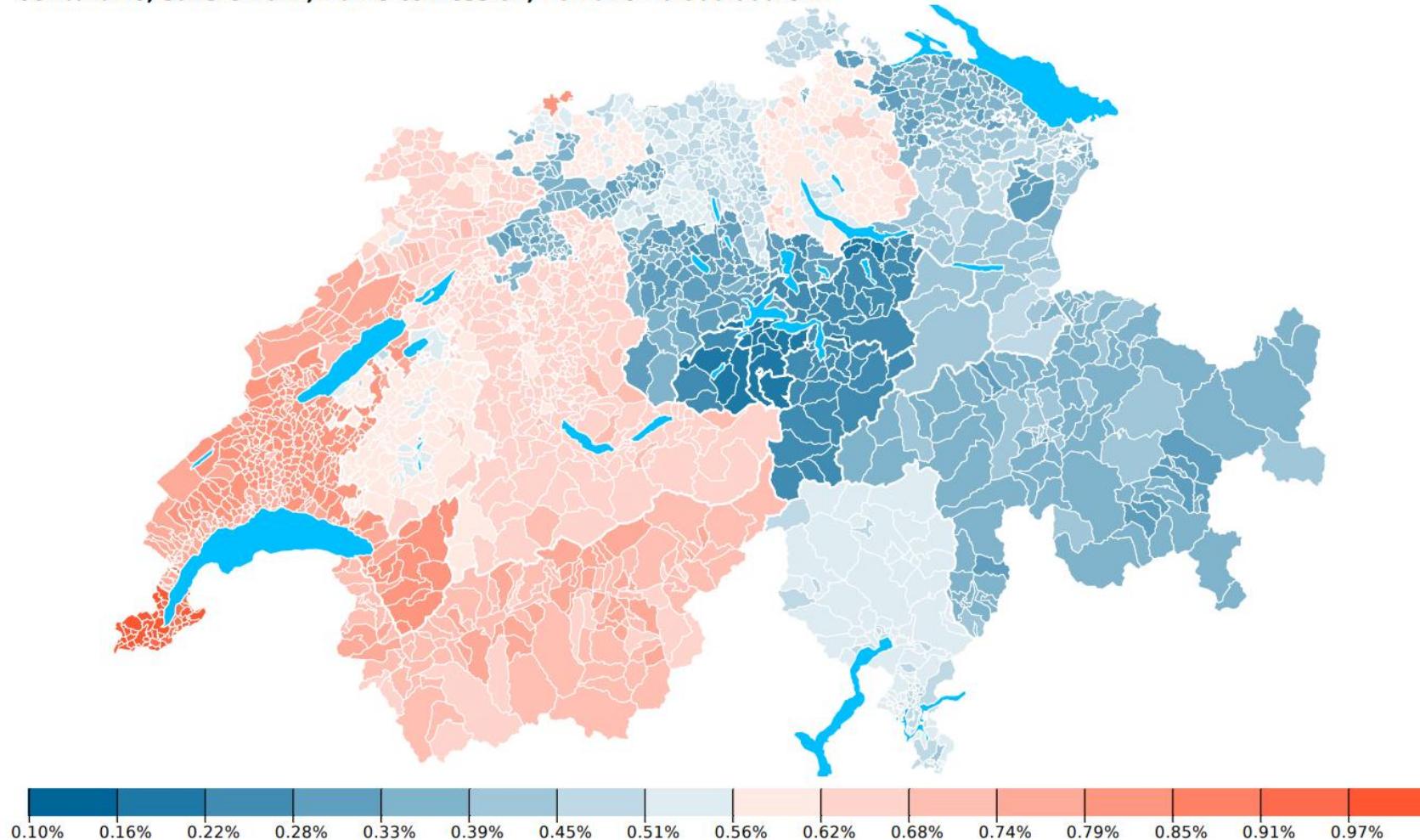
- La Suisse centrale est particulièrement attractive pour les revenus élevés
- Certains cantons du sud sont attractifs pour les familles de la classe moyenne, mais pas pour les célibataires à revenu élevé.

Pour de plus amples analyses : [calculateur fiscal](#) de l'AFC.

Impôt sur la fortune

Charge fiscale totale de la fortune nette, en % (2024)

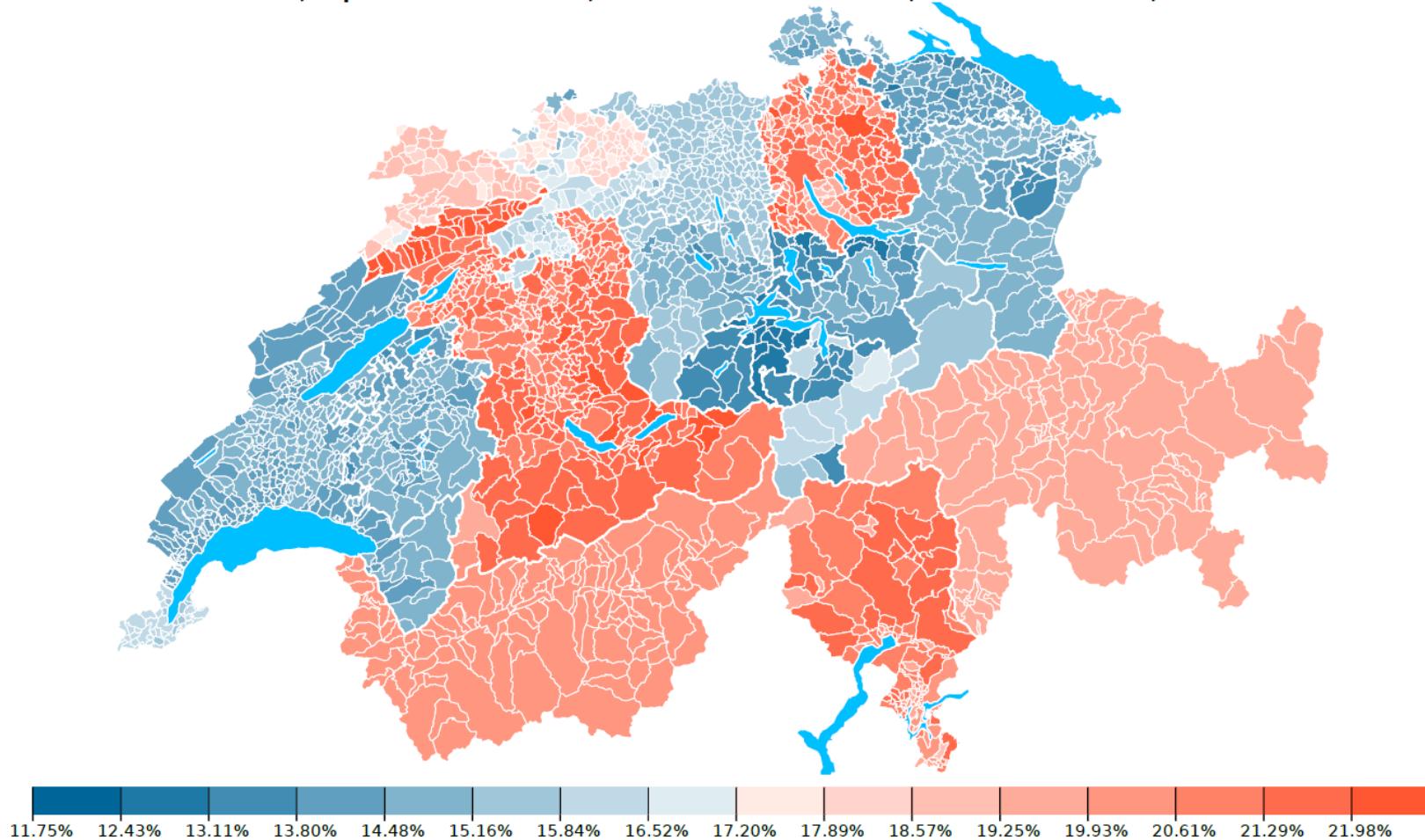
Célibataire, sans enfant, Autre confession, Fortune 10'000'000 CHF



Impôt sur le bénéfice

Charge fiscale totale de l'impôt sur le bénéfice et le capital en % (2024)

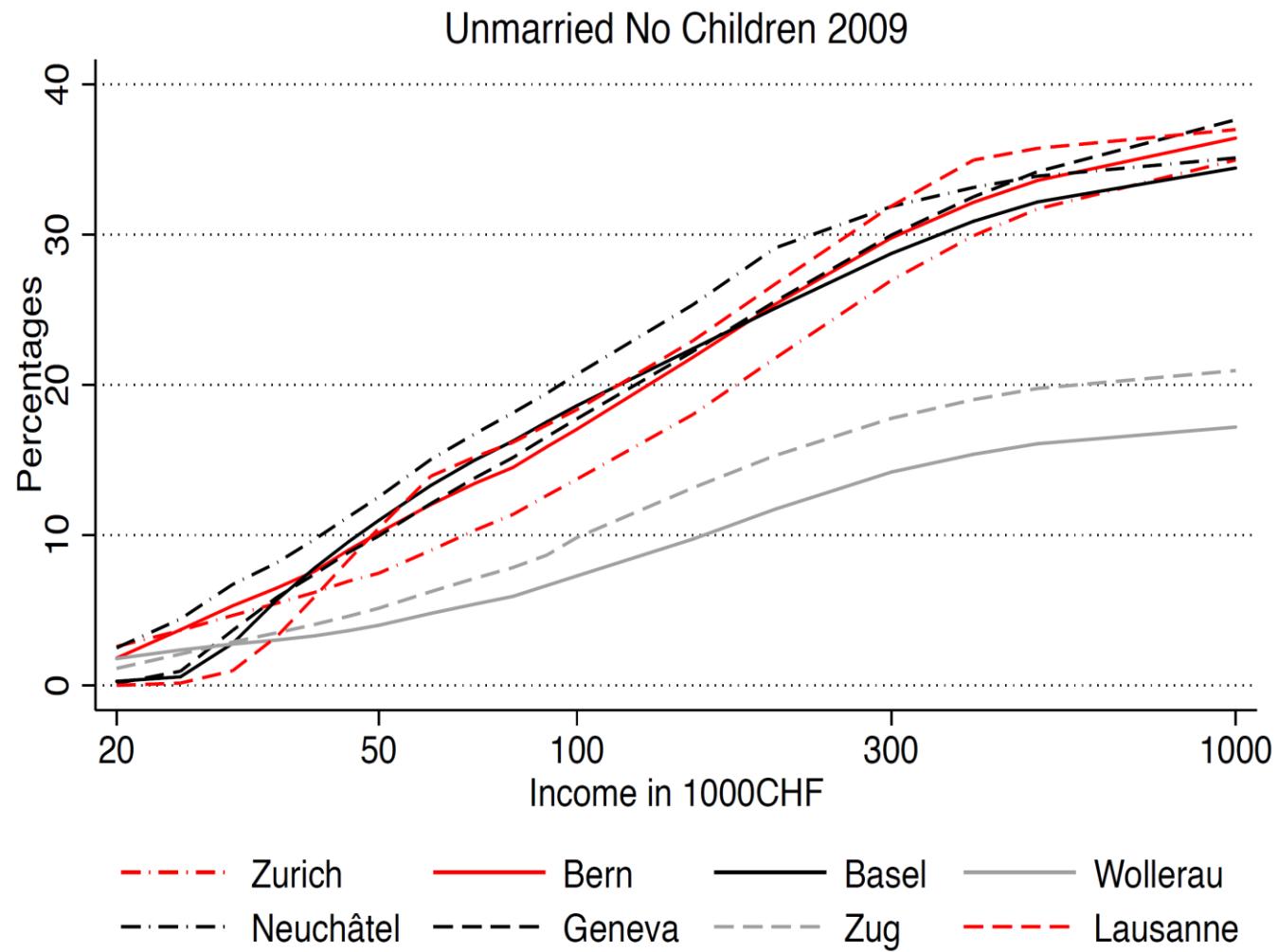
Bénéfice 1'000'000 CHF, capital 10'000'000 CHF, Réduction Patent Box 0%, Déduction R&D 0%, Autofinancement 0%



La concurrence fiscale sape-t-elle la redistribution ?

- Les impôts sur le revenu sont progressifs dans chaque commune en Suisse.
- Càd, le taux d'imposition moyen augmente avec le revenu.

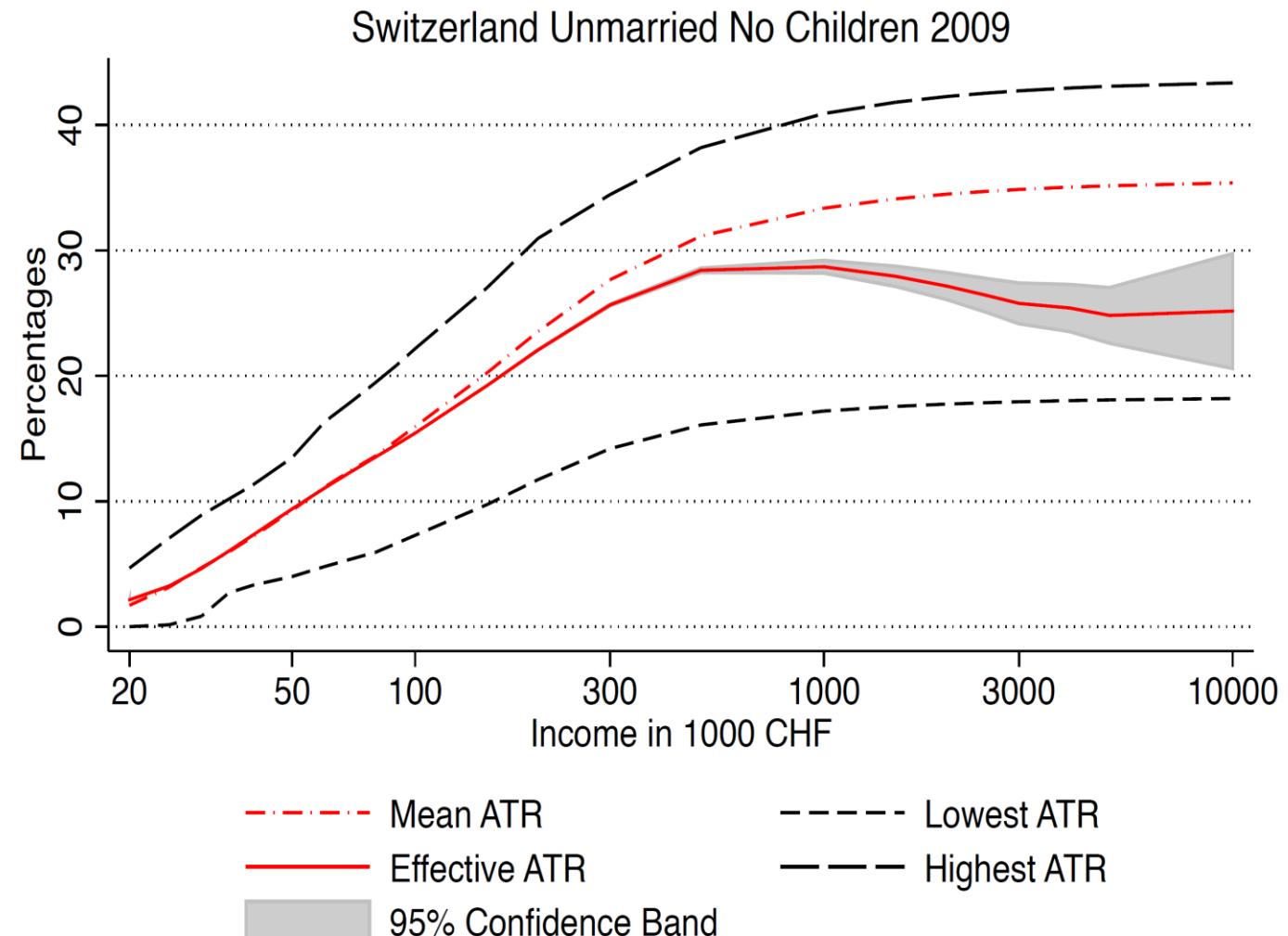
Source: Roller/Schmidheiny (2016)



Le tri des revenus (income sorting) réduit la progressivité

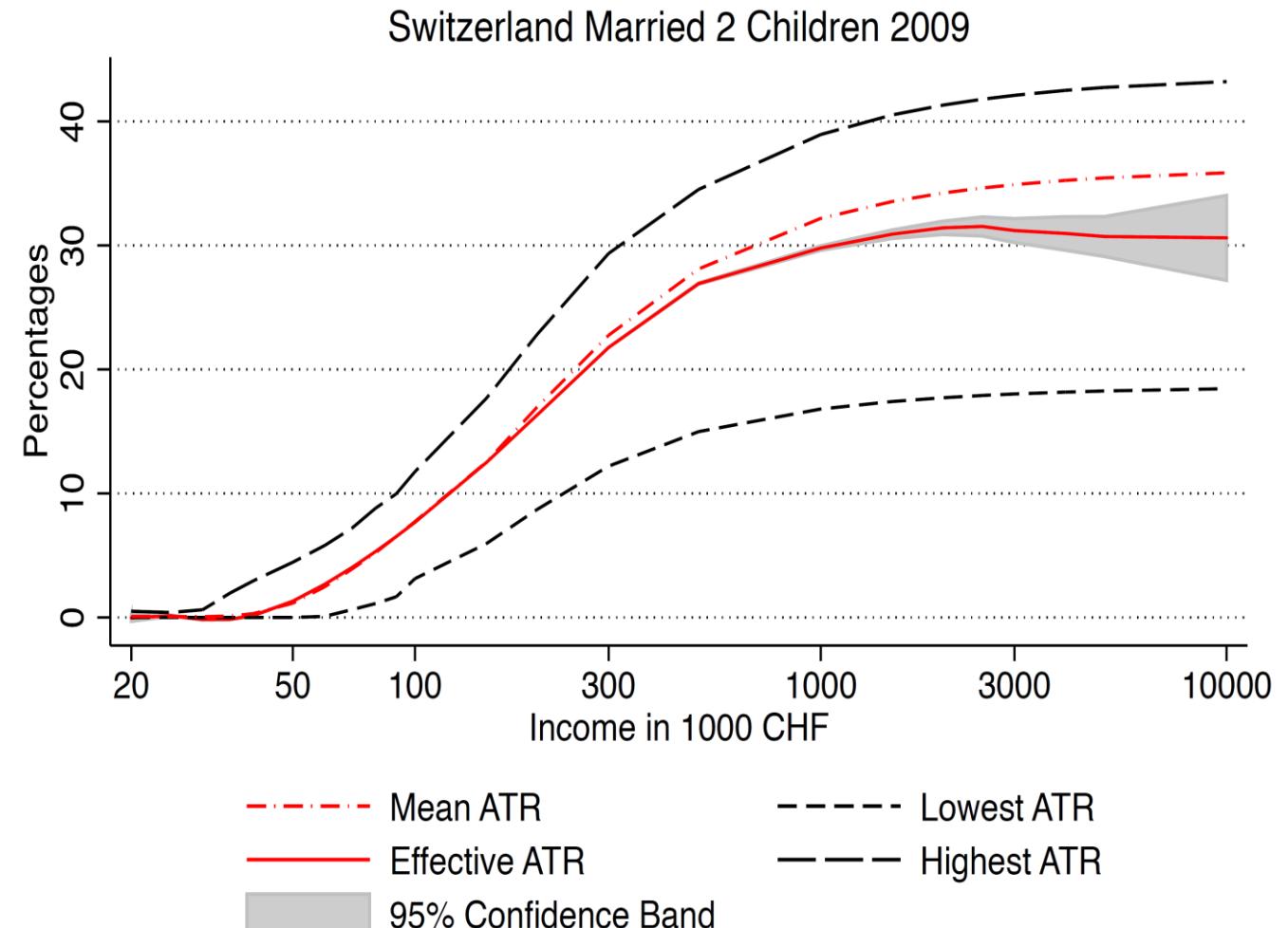
- Les personnes à haut revenu vivent souvent dans des communes où les impôts sont bas.
- En terme **effectif**, la charge fiscale des très hauts revenus est **dégressive**.

Source: Roller/Schmidheiny (2016)



L'effet est moins fort chez les personnes avec enfants

- Le tri de revenus (*income sorting*) réduit moins la progressivité effective pour les personnes avec enfants.

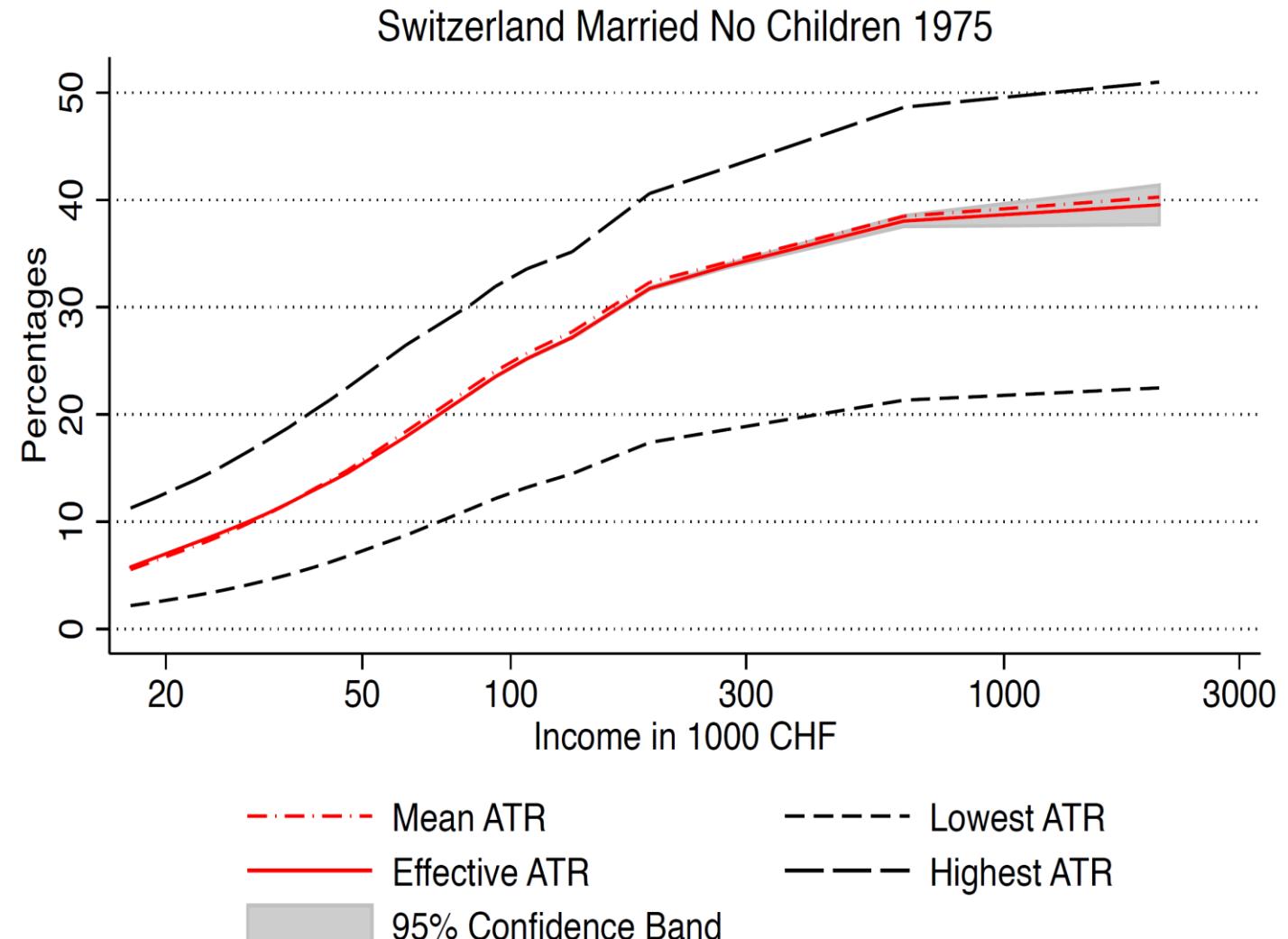


Source: Roller/Schmidheiny (2016)

Le tri de revenus est un phénomène récent

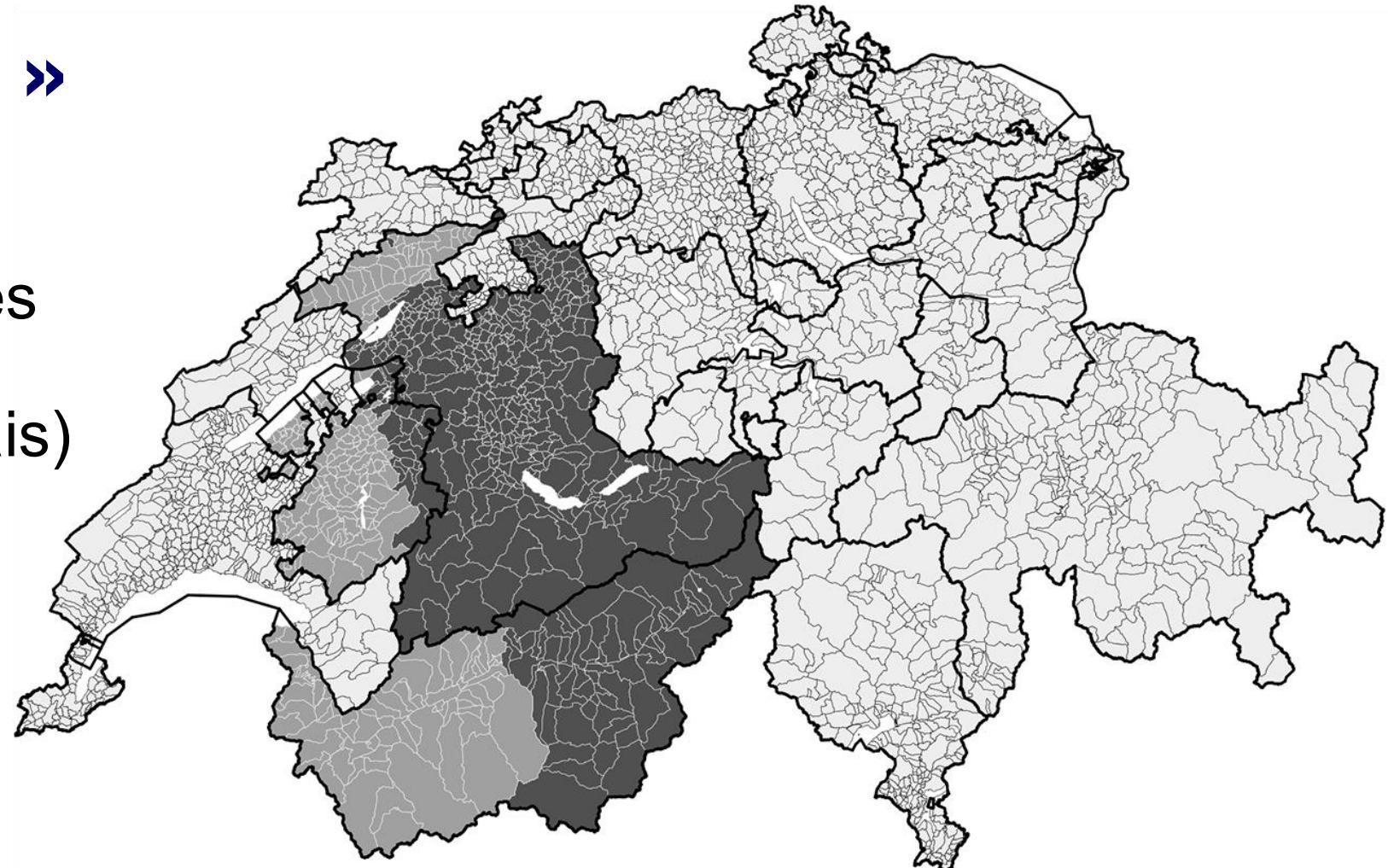
- En 1975, il n'y avait pas encore de tri de revenus.
- L'effet s'est développé au fil du temps.
- Mais il a de nouveau diminué selon la dernière mise à jour de l'estimation.

Source: Roller/Schmidheiny (2016)



Analyse de la concurrence fiscale au « Röstigraben »

- Frontières linguistiques dans trois cantons (Berne, Fribourg, Valais)

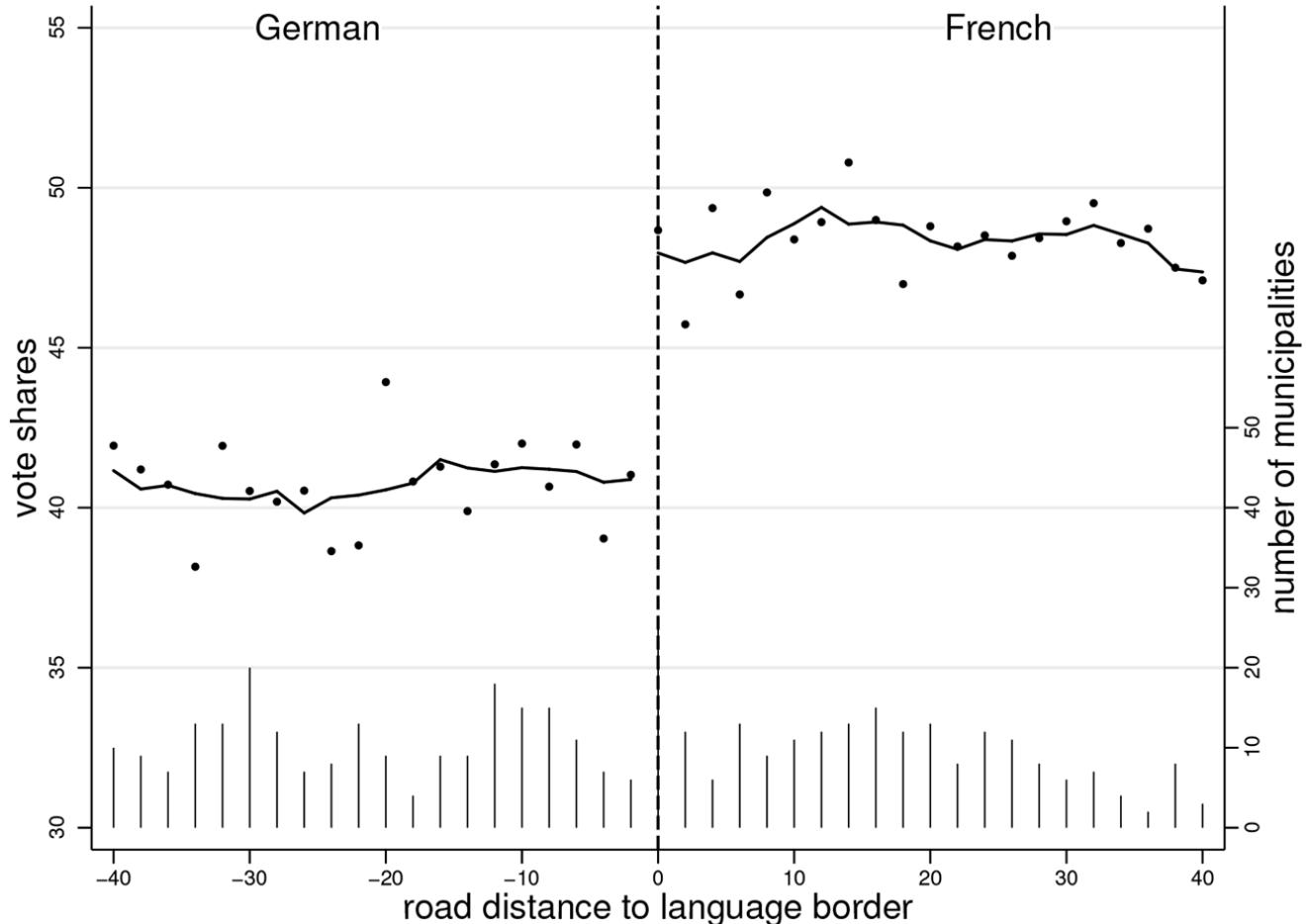


Source: Eugster/Parchet (2019)

Changement des préférences à la frontière linguistique

- Parts de voix en faveur des référendums de centre gauche.
- Données au niveau municipal pour les référendums fédéraux de 1981 à 2011 sur des questions fiscales.

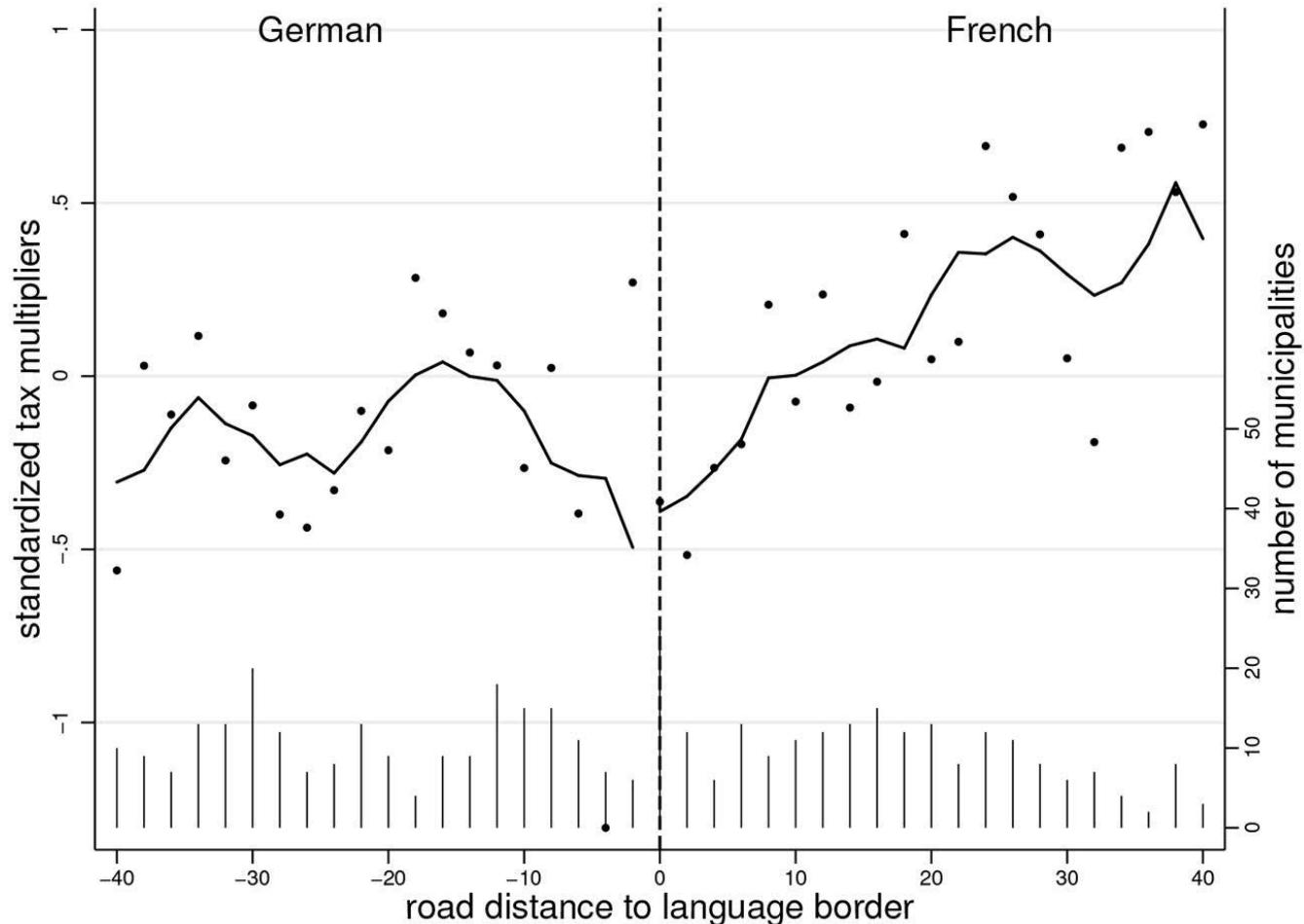
Source: Eugster/Parchet (2019)



Changement des taux d'impôt autour de la frontière linguistique

- Le taux d'imposition change *graduellement* lorsqu'on s'approche de la frontière linguistique.
- Possible interpretation: La concurrence fiscale contraint la politique fiscale.

Source: Eugster/Parchet (2019)



Evidences empiriques

Allocation : Le fédéralisme réduit la taille de l'État

Feld, Kirchgässner & Schaltegger (2010), Berset & Schelker (2021)

Table 1: Estimated level effect of fiscal decentralization on taxation.

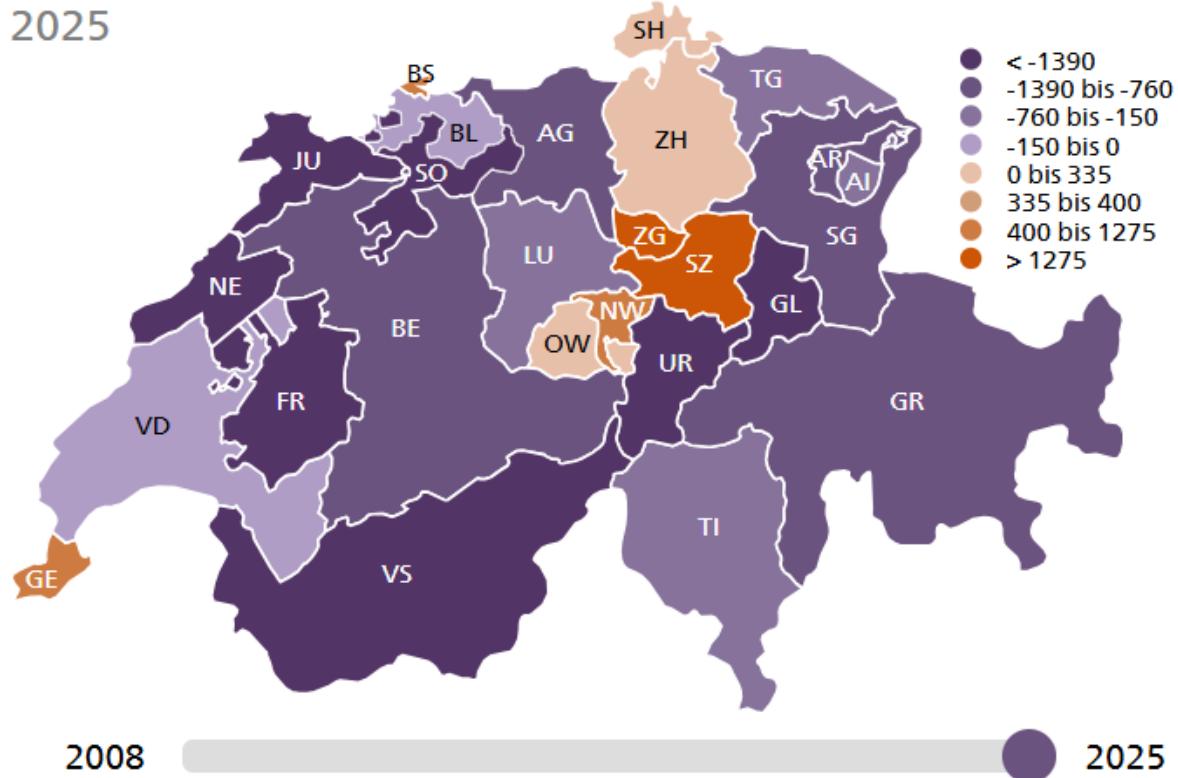
	(1) Ln(average total tax burden)	(2) Ln(average centered tax burden)	(3) Ln(average total tax burden)	(4) Ln(average centered tax burden)
Ln(decentralization)	-0.042*** [0.011]	-0.047*** [0.012]	-0.025** [0.010]	-0.025** [0.011]
Controls	incl.	incl.	LASSO	LASSO
Municipality-specific time trends	-	-	LASSO	LASSO
Municipal FE	incl.	incl.	incl.	incl.
Year FE	incl.	incl.	incl.	incl.
Observations	64'253	64'253	64'253	64'253
Number of municipalities	2'584	2'584	2'584	2'584

Cluster robust standard errors in parentheses, *** p < 0.01, ** p < 0.05, * p < 0.1. In specification (1) and (2), the included covariates are median net income (ln), population (ln), share of < 25 y.o., share of > 65 y.o., bilateral travel times to a municipality in neighboring canton (ln), and mandatory budgetary referendum.

La péréquation financière

Paiements compensatoires nets, par habitant, en francs suisses

2025

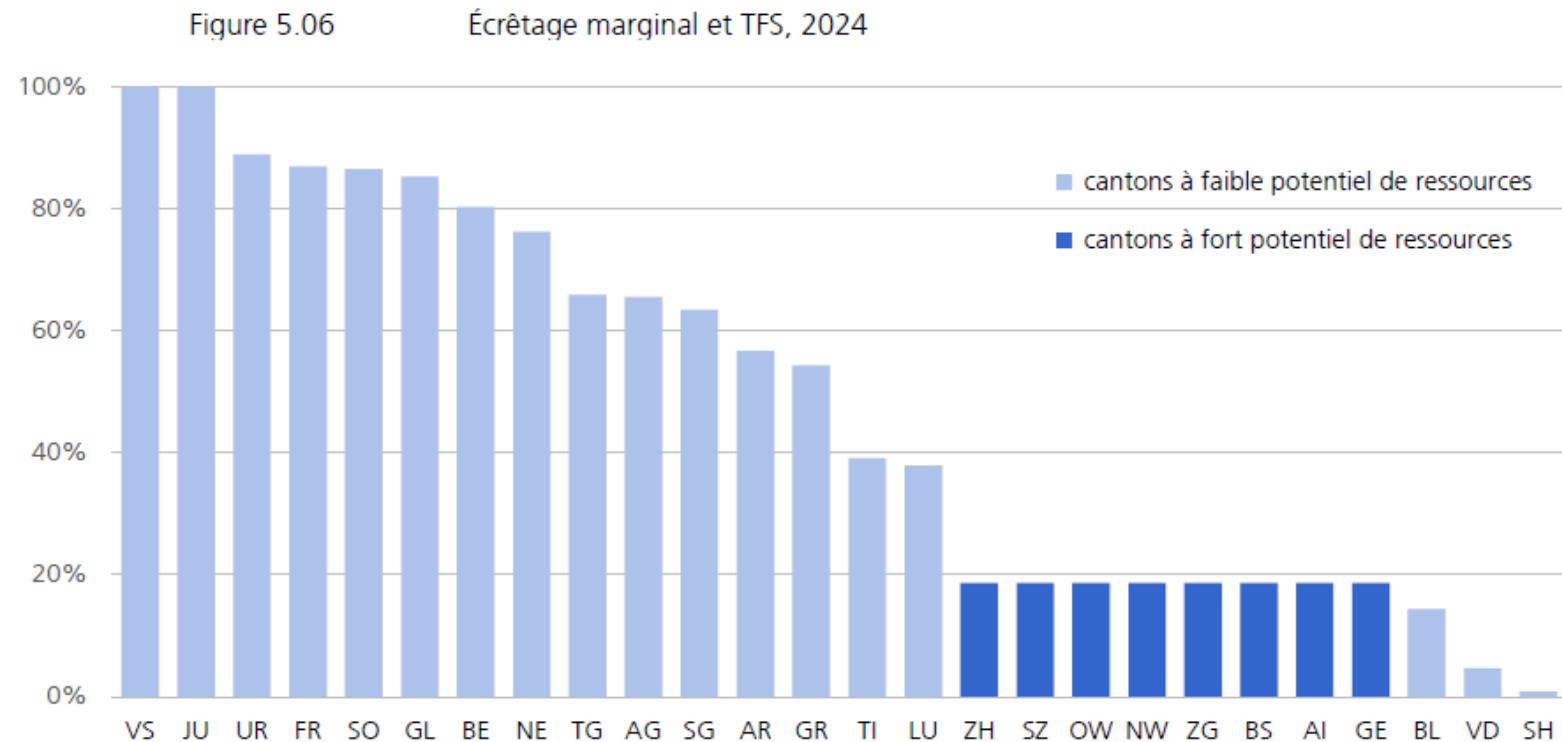


Source: [Admin. fédérale des finances](#)

Chiffre négatif: le canton reçoit une contribution
Chiffre positif: le canton verse une contribution

La péréquation limite la concurrence fiscale

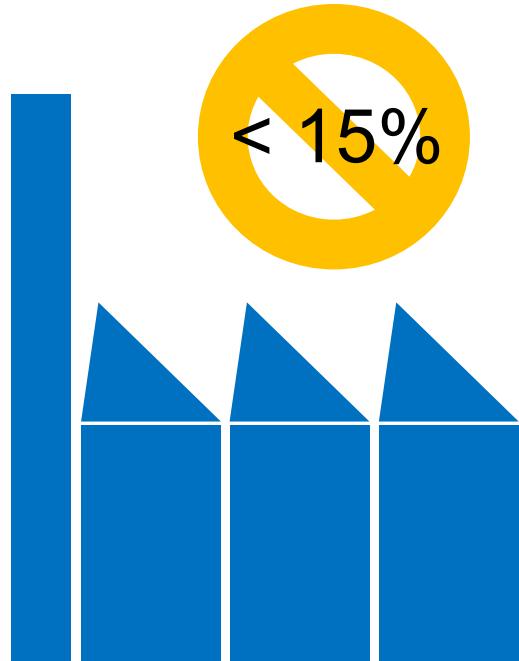
- La péréquation le rend moins attractif de baisser les impôts.



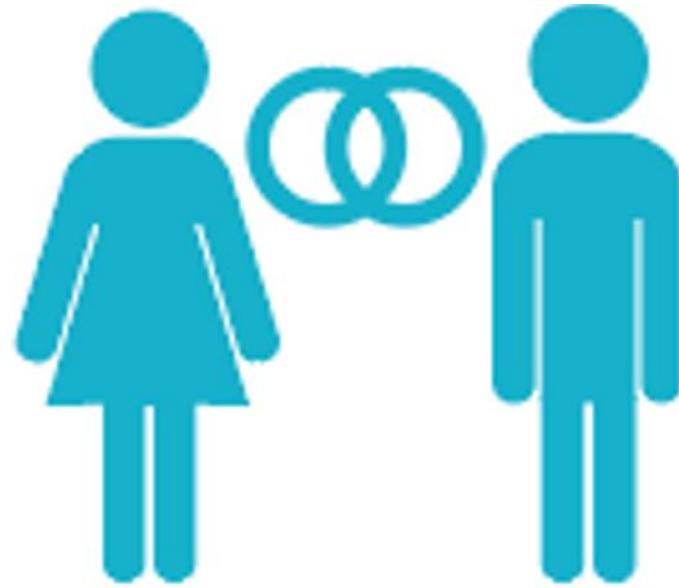
Exemple de lecture: tous les cantons à fort potentiel de ressources présentent un taux d'écrêtage marginal de 18,6 %. Cela signifie que pour chaque franc de recettes fiscales supplémentaires, ils doivent verser 18,6 centimes à titre de contribution à la péréquation des ressources et peuvent conserver 81,4 centimes.

Source: [Rapports sur l'efficacité](#)

Sélection de réformes fiscales en cours



15 % d'impôt
minimum



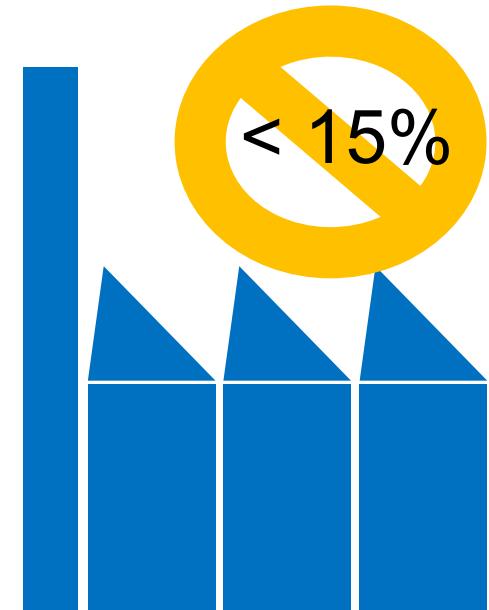
Fiscalité des
particuliers



Valeur locative

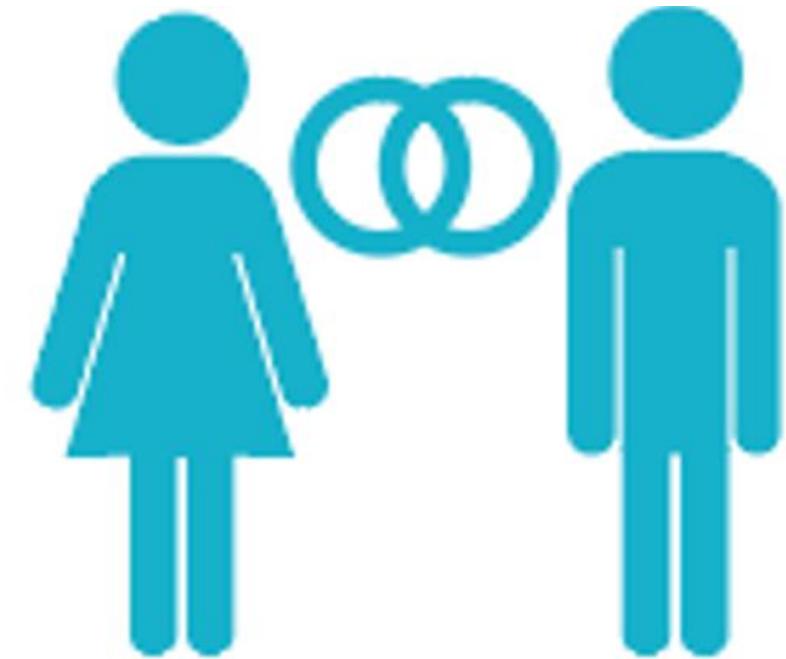
G20/OCDE Impôt minimum de 15 %

- Le taux normal de l'impôt sur le bénéfice est inférieur à 15 % dans de nombreux cantons.
- Le Conseil fédéral a mis en place l'impôt complémentaire à partir de 2024 (QDMTT) et 2025 (IIR).
- Objectif : empêcher l'érosion de la base fiscale au profit d'autres pays.



Fiscalité des particuliers

- Dans un système d'impôt progressif, l'unité d'imposition est importante.
- Aujourd'hui, les couples mariés sont imposés conjointement.
- Proposition de réforme du Conseil fédéral visant à passer à l'imposition individuelle (février 2024).



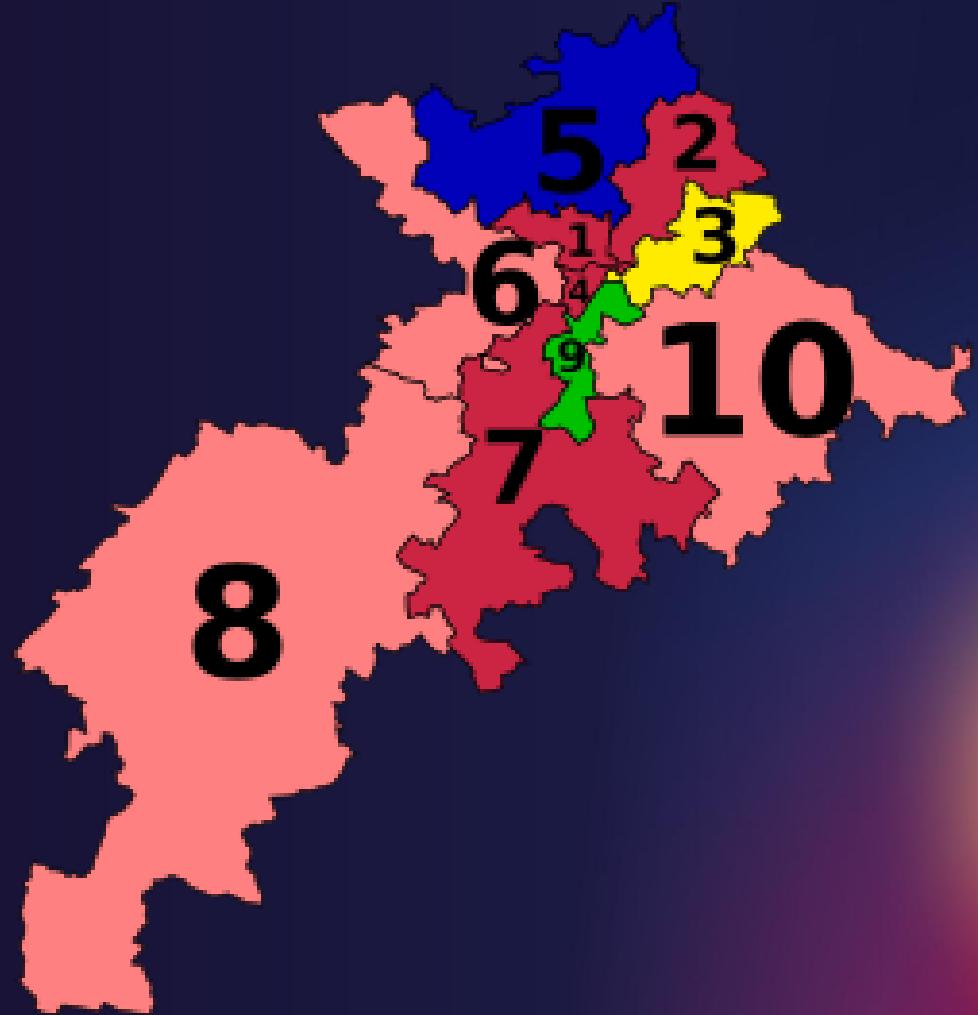
Imposition de la valeur locative

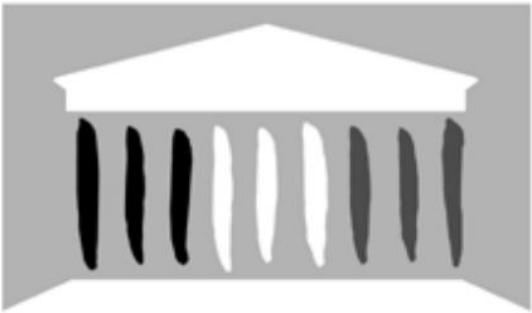
- La valeur locative d'un bien immobilier résidentiel est imposable en Suisse
- Les intérêts et les frais d'entretien sont déductibles.
- Le Parlement a décidé de changer de système.
- La valeur locative sera(it) supprimée et les déductions limitées.



Christine Arrighi

Députée de la 9ème circonscription de la Haute-Garonne





N° 1039

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 6 mars 2025.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

appelant à l'organisation d'une conférence nationale sur l'autonomie financière et les marges de manœuvre fiscales des collectivités territoriales,

présentée par

Mme Christine ARRIGHI,
députée.



LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE

POSEZ VOS QUESTIONS PAR SMS AU

07 67 99 79 57

(SMS non surtaxé)



Christine Arrighi

Députée de la 9ème circonscription de la Haute-Garonne





LES JOURNÉES
DE L'ÉCONOMIE

POSEZ VOS QUESTIONS PAR SMS AU

07 67 99 79 57

(SMS non surtaxé)

